

République Française  
Département : AVEYRON  
Arrondissement : Villefranche-de-Rouergue  
**ROUSSENNAC - Commune**

Séance du jeudi 22 janvier 2026

Délibération N° DE\_20260122\_002

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	12	11
Date de la convocation :		
15/01/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle de réunion Mairie), sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS.

Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Jean-Claude FROMENT, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Joël FROMENT, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE

Représentés :

Absents et Excusés : Thibault CAMMAN, Cédric MARTINS

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marie-Laure CAMBOULAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Demande d'aides aux partenaires rénovation d'un four à pain village de ROUSSENNAC**

Monsieur le maire rappelle qu'il a été décidé de lancer un projet de réaménagement global du village de Roussennac comprenant plusieurs phases. Dans le cadre de cette réhabilitation, le conseil municipal de Roussennac a décidé de lancer la rénovation du vieux four à pain construit durant la 2<sup>nd</sup> guerre mondiale.

Ces travaux de réhabilitation après demande de devis à des entreprises locales, sont estimés à 13 388€ HT.

Monsieur Joël Froment parti prenante n'a pas pris part au vote de la délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide:

- de solliciter le concours de l'Etat dans le cadre du programme DETR 2026 pour un montant de 4016,40€ ;
- de solliciter le concours de la Région

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

012-211202064-DE\_20260122\_002-DE

A G E D I

« dispositif d'aide à la restauration du patrimoine culture » pour un montant de 2677,60€ ;

- de solliciter le concours du département de l'Aveyron dans le cadre du programme «soutien à la restauration du patrimoine non protégé» pour un montant de 4016,60 € ;
- de définir le plan de financement suivant :

#### Implantation d'un jeu dans le parc

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant des travaux HT	Pourcentage	Montant de l'aide
Conseil départemental	Sollicitée	13 388 €	30%	4016,40€
Région	Sollicitée		20%	2677,60€
Etat	Sollicitée		30%	4016,40€
Autofinancement			20%	2677,60€

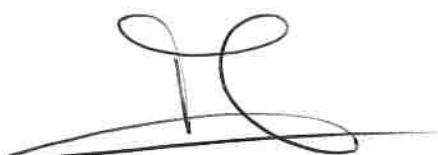
- de préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2026 de la commune de Roussennac,
- de donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de réaliser cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Sébastien CAYSSIALS  
Président de séance



Marie-Laure CAMBOULAS  
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de réception de l'AR: 23/01/2026

012-211202064-DE\_20260122\_002-DE

A G E D I